

*RER E, Arc Express, Réseau
de transport public du
Grand Paris : quelles gares
à La Défense-Nanterre ?*



Michel GAILLARD

Président de séance

Président de la Commission particulière du débat public
sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du débat public

Présentation des trois projets et des gares envisagées sur le territoire de La Défense-
Nanterre

Les premières réflexions sur le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

Echange et débat – questions écrites et orales aux maîtres d'ouvrage

Clôture de la réunion

Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *Le cadre réglementaire :*

- *code de l'Environnement*

➤ *L'objectif :*

- faire **participer le grand public** à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national

en amont de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser.

- entendre **les avis et propositions** du public,

- les **faire connaître** au maître d'ouvrage et au public.

➤ *La Commission nationale du débat public (CNDP)*

- autorité administrative indépendante,

- saisie par les maîtres d'ouvrage des grands projets d'aménagement,

- organise ou non un débat public.



Trois débats coordonnés

✓ Arc Express :

saisine le 9 juillet 2009 par le Stif ; décision de la CNDP le 2 septembre 2009

✓ Prolongement du RER E à l'ouest :

co-saisine par RFF et le Stif le 18 décembre 2009 ; décision de la CNDP le 3 février 2010

✓ Réseau de transport public du Grand Paris :

article 3-IX de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris :

« La CNDP lance **conjointement** la procédure de débat public relative au schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris et celle relative à Arc express »

→ Décision de la CNDP :

- **trois débats publics coordonnés** sur les projets de transport ferrés en Île-de-France.
- **des réunions publiques communes** sont organisées.

Qui anime le débat ?

Les Commissions particulières du débat public (CPDP) nommées par la CNDP :

- sur Arc Express

sept membres ; président : Jean-Luc MATHIEU

- sur le prolongement du RER E à l'ouest

quatre membres ; président : Michel GAILLARD

- sur le réseau de transport public du Grand Paris

douze membres ; président : François LEBLOND

Leur mission : animer les débats publics en veillant au respect de trois principes

a) **ouverture** à tous

b) **transparence** du débat et équivalence des participants

c) **respect** des règles d'un débat démocratique

Quelle place a le maître d'ouvrage dans un débat public ?

- *Elaboration du dossier de présentation du projet*
- *Présentation du projet et réponse aux questions du public*
- *Prise de décision à l'issue du débat*

Comment participer aux débats publics ?

. LES SITES INTERNET

www.debatpublic-arcexpress.org

www.debatpublic-rer-e.org

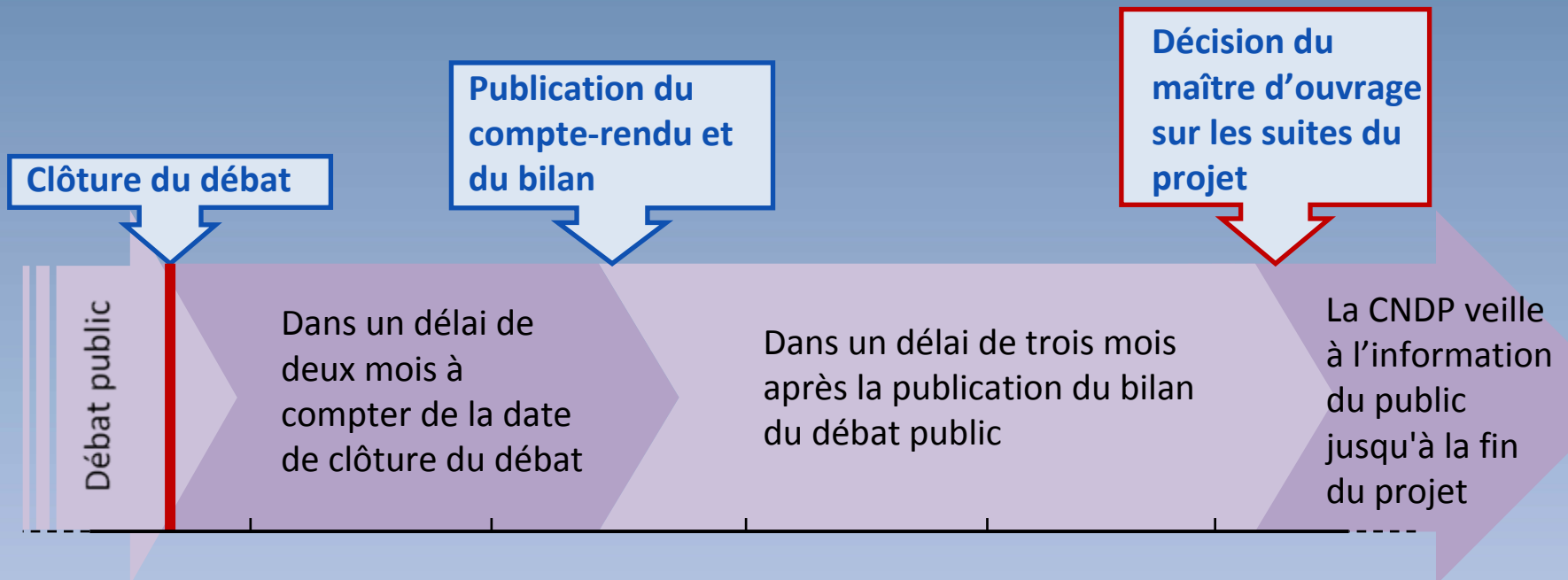
www.debatpublic-reseau-grandparis.org

. LES RÉUNIONS PUBLIQUES

. LES CAHIERS D'ACTEURS

pour les personnes morales

Que se passe-t-il après un débat public ?



Présentation du projet de prolongement du RER E vers l'ouest

RFF - Stif

Présentation du projet de Transport public du Grand Paris

Société du Grand Paris

Présentation du projet Arc Express

Stif

Jean-Pierre DUPORT

Président du comité de pilotage du projet de LGV Paris-Normandie

Les règles du débat public

La CPDP qui anime les réunions publiques doit veiller à leur bon déroulement.

Chacun est prié de respecter quelques règles :

- **attendre** de disposer d'un **micro** pour s'exprimer ;
- ne prendre la parole qu'**après y avoir été invité par le président de séance** ;
- **se présenter** avant de poser sa question ou de donner son avis ;
- **argumenter** les opinions et propositions formulées ;
- respecter un temps de parole d'environ **trois minutes**.

*RER E, Arc Express, Réseau
de transport public du
Grand Paris : quelles gares
à La Défense-Nanterre ?*



Prochaines réunions des débats publics

Réseau de transport public du Grand Paris

mardi 23 novembre,
20h, à Massy

*Gymnase de Villaine,
Rue Georges Mandel*

Arc Express

jeudi 25 novembre,
20h, à Arcueil

*Espace Jean Vilar,
1, rue Paul Signac*

Prolongement du RER E à l'ouest

lundi 22 novembre,
19h, à Nanterre

*Espace Chevreul,
97 avenue de la Liberté*